au Fil de la Cause

letholonet.fr

Septembre 2022

#85

ÉDITION SPÉCIALE

- **POINT D'ÉTAPE DU MANDAT**
- **PROGRAMME DES ACTIVITÉS**
  SAISON 2022/2023

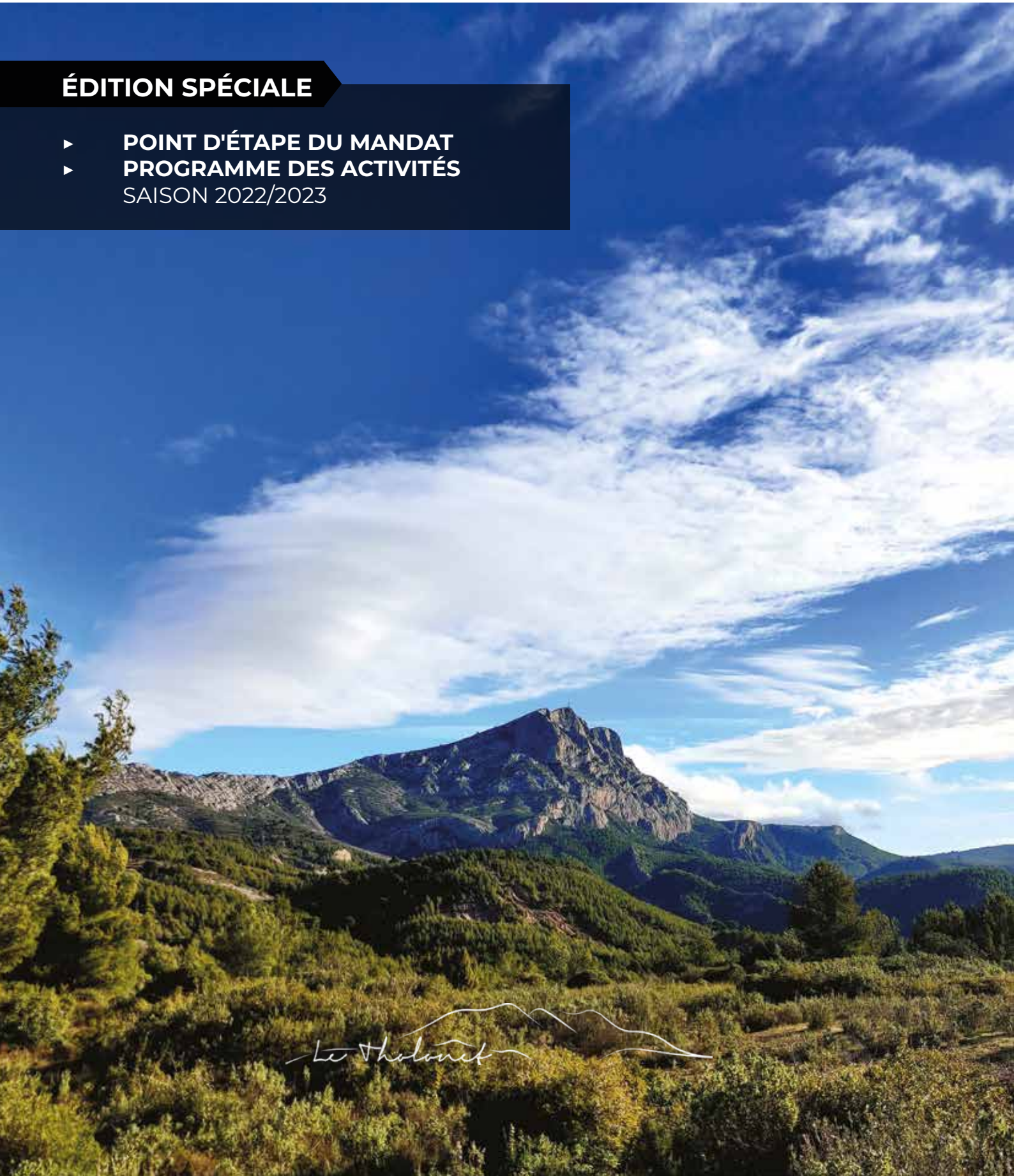

SOMMAIRE

1
LE MOT DU MAIRE 3

2
CALENDRIER 4

3
POINT D'ÉTAPE DU MANDAT 5
Introduction ---- 5
Environnement, famille, seniors, jeunesse, enfance ---- 8
Travaux et achats ---- 12
Finance et sécurité ---- 15
Sport et développement urbain ---- 19
Culture et vie associative ---- 22

4
PROGRAMME DES ACTIVITÉS 24
SAISON 2022/2023
Pavillon Sainte-Victoire ---- 24
Espace Duby ---- 27

6
ACTUS 30
Enfance - Jeunesse ---- 30
Culture de l'été ---- 33
Social ---- 35

7
L'EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL 36

8
ÉTAT CIVIL 40

9
INFOS PRATIQUES 41

LE MOT DU MAIRE

Chers habitantes et habitants du Tholonet,

Nous avons passé un été festif et partagé de bons moments de rencontres et d'amitié : Le Tholonet en Fête pendant 3 jours, le Bal populaire à Palette, Les Musicales de la Route Cézanne... Je remercie tous ceux qui ont participé à l'animation de notre joli village et permis ces beaux évènements.

Grâce à la vigilance de tous pendant cet été caniculaire, nous avons évité les incendies que nous pouvions redouter et veillé à la santé des plus fragiles. Un grand merci encore aux citoyens, au Comité Communal des Feux de Forêt et au CCAS.

Ce mois de septembre est synonyme de rentrée, rentrée scolaire avec une nouvelle directrice pour les deux écoles et rentrée pour les activités culturelles et sportives. La matinée des associations a rencontré un réel succès. Plus de 45 associations étaient présentes ! Nombreux sont les enfants, les adolescents et les adultes qui ont pu s'inscrire à la danse, au foot, à la marche nordique, à l'atelier théâtre..., une offre enrichie cette année de nouveaux partenaires. Ainsi chacun pourra pratiquer l'activité de son choix, pour son plaisir et son bien-être, au Pavillon Sainte-Victoire, à l'espace Duby et dans les différents équipements sportifs. Vous en trouverez la liste dans ce numéro.

La rentrée se place aussi sous le signe de la continuité des chantiers et des aménagements entrepris depuis deux ans. Le city-stade sera installé prochainement et le début de la voie de mobilité douce, Route du Cagnard, sera réalisé. Nous restons fidèles à nos promesses de campagne.
Désormais, le Fil de la Cause sera distribué en mars et en septembre, calendrier plus adapté au rythme de la vie communale. Ce numéro spécial donne de larges échos de notre soirée « point d'étape » du 23 juin. Nous nous étions engagés à cet exercice public. C'était une première et c'est plutôt rare sur notre territoire. Je crois que toutes les personnes présentes ont pu mieux appréhender l'éventail de l'action publique menée par chaque délégation. Je tiens à féliciter les adjoints, les conseillers municipaux et les agents pour leur travail au cours des deux premières années de notre mandat.

Pour continuer notre action votre soutien nous est précieux. Je vous invite à participer aux concertations que nous mettons en place dès cet automne concernant la requalification de l'espace Duby, le réaménagement de la place du Marché, la création d'un skate-park, la prévention des risques....

C'est ensemble que nous construirons l'avenir du Tholonet.

Vincent Languille.

CALENDRIER

SEPTEMBRE 2022

17 - 18 Septembre
Salle Pezet
Théâtre off Meyreuil

23 septembre
Salle Ferrat
Concertation sur le réaménagement de la Place du Marché, Atelier 1

24 septembre
Salle Ferrat
Café des Familles

25 septembre
Salle Pezet
Théâtre enfants
Le Petit Poucet, par la compagnie « Mine de rien »

26 septembre
Salle Ferrat
Petit déjeuner BME - Bureau Municipal de l'Emploi

30 septembre
Salle Pezet
Festival Mus'iterranée
Carina SALVADO - Concert de musiqueFado

OCTOBRE 2022

1 - 2 - 3 octobre
Jumelage - Visite de la délégation de la commune d'Eschbronn

2 octobre
Salle Pezet
Théatre
Mon petit grand frère

3 octobre
Salle Ferrat
Petit déjeuner BME
Bureau Municipal de l'Emploi

3 - 10 - 17 octobre
Espace Duby
Ateliers numériques

15 octobre
Salle Ferrat
Café des familles

12 au 22 octobre
Salle Ferrat
Exposition
Artesens - Toucher l'art de la préhistoire

22 octobre
Commune
Opération ramassage dans la Nature "Néttoyons le Sud"

29 octobre
Commune
Rallye Harry Potter

30 octobre
Place du marché
Halloween

31 octobre
Salle Pezet
Apéro des jeunes

NOVEMBRE 2022

4 novembre
Salle Ferrat
Concertation place du marché - Atelier 2

5 novembre
Salle Pezet
Nuit de l'horreur

7 - 14 - 21 - 28 novembre
Espace Duby
Ateliers numériques

17 novembre
Salle Ferrat
Réunion publique
Prévention des risques

20 novembre
Salle Pezet
Théatre
La Mouette et le Chat

26 novembre
Salle Ferrat
Café des familles

26 novembre
Salle Pezet
Chant
Musiques de Nino Rota - Le temps qui passe

DÉCEMBRE 2022

2 - 3 décembre
Place du marché
Téléthon

5 -12 décembre
Espace Duby
Ateliers numériques

10 - 11 décembre
Place du marché
Marché de Noël

POINT D'ÉTAPE DU MANDAT

Le jeudi 23 juin, place du Ferrageon, l'équipe municipale a présenté à la population un point d'étape conformément à ses engagements de la campagne électorale.

Ce point d'étape visait à rappeler les réalisations effectuées depuis deux années mais aussi à évoquer les actions des semestres à venir qui seront menées avec l'ambition de faire du Tholonet une commune vivante, attrayante et soucieuse de toutes les générations.

À cette occasion, Monsieur le Maire a remercié l'ensemble de l'équipe municipale, les agents de la commune, les divers organismes partenaires, les associations et leurs bénévoles qui se tiennent au service des habitants et concourent, par leur engagement quotidien, au bien-être de tous.

Dans ce numéro du Fil de la Cause vous pourrez prendre connaissance des éléments d'information apportés lors de cette soirée publique par Monsieur le Maire et ses adjoints ainsi que les réponses aux questions posées par les citoyens.

Dès son élection, le Maire a joué un rôle primordial pour que la place du Tholonet et ses intérêts soient pris en compte au sein du Territoire du Pays d'Aix dont il était vice-président. Le dernier conseil de cette instance avant sa disparition s'est tenu fin juin au Pavillon Vendôme.
Le Maire agira avec la même volonté et portera la même ambition au sein de la Métropole où il siège dans le groupe majoritaire du Pays d'Aix, Groupement d'Intérêt Communal, avec les communes voisines de Beaurecueil, Saint-Antonin, Saint-Marc, Meyreuil et Puyloubier.

L'équipe municipale est une équipe solidaire, partageant les mêmes valeurs et porteuse d'un projet commun présenté aux suffrages en juin 2020.

UNE ÉQUIPE SOLIDAIRE

▸ Légitime et porteuse d'un projet municipal validé

La majorité municipale fait preuve d'engagement et travaille aujourd'hui à la réalisation du projet et à sa réussite. L'ensemble des élus s'investissent dans les commissions et chacun y apporte sa compétence au service de tous.

▸ Soudée autour de valeurs citoyennes et environnementales

Équipe de citoyens, avec au cœur du projet municipal le respect de l'environnement et la volonté d'adapter la commune du Tholonet aux transitions qu'impose l'évolution du monde.

▸ Engagée et à l'écoute des citoyens

Une permanence d'élus chaque 1er samedi du mois, pendant le marché, est mise en place de 9h30 à 12h à la salle Ferrat. C'est jusqu'à présent déjà plus de soixante-dix heures de présence sans rendez-vous.
Il a été créé une commission extra-municipale composée d'élus et de citoyens. Elle travaille actuellement à reconnecter le village avec son passé, notamment par la création d'un sentier patrimonial.
Le porte à porte est conservé dans certaines actions spécifiques.

DES VALEURS PARTAGÉES

▸ Cohérence

Les projets ont été pensés pour être réalisés sur un temps de 6 années. Ils ont été budgétisés et s'échelonneront sur la durée du mandat.
La recherche en continu de subventions auprès de nos partenaires (Métropole, département et région) participe au financement de ce programme.

▸ Transparence

Il a été mis en place plusieurs mesures concernant la transparence des actions des élus :
Présentation d'un point d'étape du mandat à la population régulièrement, décisions concernant les permis de construire prises de manière collégiale, temps d'échange à la suite des conseils municipaux et développement de nouveaux canneaux de communication.

▸ Responsabilité

Le Maire et ses adjoints sont garants des engagements pris par la commune auprès de nos partenaires. D'excellentes relations sont établies avec les institutions : Préfecture, Département, Région, Métropole et de de nombreux partenariats ont été noués, notamment avec la Société du Canal de Provence et le Grand Site Sainte-Victoire.
Le Tholonet est soutenu et accompagné, son territoire est appelé à rayonner pour ce qu'il est : un beau village à taille humaine, avec un cadre de vie exceptionnel et une position stratégique dans le bassin de l'Arc.

▸ Transitions

L'action municipale s'inscrit dans une quadruple transition : écologique, démocratique, financière et numérique.

UN PROJET COMMUN

Ce dernier vise à améliorer la qualité de vie pour tous, favoriser le vivre ensemble, valoriser les espaces et bâtiments publics.

Nos priorités sont de préparer la commune aux changements climatiques, sécuriser les espaces publics, faciliter les modes de déplacements doux, soutenir les actions qui

vont dans le sens du « bien vivre ensemble » et investir pour l'avenir des jeunes générations.

La réalisation de ces projets doit se faire dans le cadre d'une méthode chère à l'équipe municipale : la concertation sur les grands projets structurants avec les habitants et les usagers.

Le projet phare du mandat sera au cœur de Palette, sur le site de l'Espace Duby. L'ambition est d'offrir un bâtiment moderne et accueillant, regroupant des services publics spacieux, des salles rénovées pour les associations, une salle de spectacle au goût du jour et des espaces dédiés aux nouveaux usages.

ENVIRONNEMENT, FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE, SENIORS

ENFANCE & JEUNESSE

Pour réussir à l'école et devenir un citoyen équilibré un enfant a besoin d'évoluer dans un environnement riche en interactions, sain, sécure et de sentir ses parents apaisés et écoutés. Fort de ces impératifs, l'équipe municipale a donc engagé les actions suivantes :

▸ Santé : Vers une alimentation saine et vertueuse

Dès 2020, la prestation de restauration a été revisitée et il a été introduit dans le contrat avec le prestataire les légumes et fruits BIO à chaque repas et des protéines labellisées, des exigences relatives au respect des circuits courts.
Une expérimentation a été réalisée durant la période scolaire 2021/2022, les « Fruits à croquer ». Les enfants ont pu ainsi dans le temps scolaire bénéficier d'une collation de fruits de saison, locaux et bio. Environ 900kg de fruits ont été distribués sur l'année scolaire.

▸ Sécurisation et travaux dans les écoles

La période des vacances d'été a été propice à la réalisation de nombreux travaux au sein du groupe scolaire.

Ils ont porté sur des travaux d'aménagement visant à améliorer les conditions de vie et de travail en classe et à l'école : brumisateurs, rideaux occultant, sanitaires, pose de film et brise vue, capteurs de CO2 dans les classes... Mais aussi l'entretien des espaces verts, des différentes cours et du parking.

▸ Soutien aux familles du Tholonet et Ukrainiennes et soutien à la fonction parentale

Il a été mis en place des espaces d'accueil et d'écoute avec le café des familles et l'accueil en mairie des nouveaux parents. Le CCAS de la commune du Tholonet, dans le cadre de sa politique volontariste, soutien les familles du Tholonet en difficultés économiques et sociales, aide les familles Ukrainiennes présentes sur la commune et a organisé une collecte de vêtements et produits divers.

▸ Soutien financier aux coopératives scolaires et aux associations en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Par le biais de versement de subventions aux différents partenaires de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la commune contribue au développement de diverses actions et activités auprès de ces jeunes publics.
Ainsi, l'AGAPE a bénéficié d'une subvention de 161.000 euros annuels (crèche, centre aéré, et espace jeunes), les écoles ont perçu une dotation en hausse de 28.30% en 2022 avec une nouveauté depuis cette année, une dotation par élève identique pour l'école maternelle et élémentaire.

▸ Adaptation de l'environnement scolaire aux enfants à besoins particuliers

Des équipements ergonomiques ont été choisis et achetés pour adapter l'environnement scolaire aux enfants à besoins particuliers (rampe d'accès à la cour maternelle et mobilier spécifique).

▸ En complément de la vie scolaire, un déploiement d'offres d'animation sociale intergénérationnelles, culturelles, sportives et pédagogiques supplémentaires

Deux évènements sociaux par an sont programmés par l'équipe d'animation territoriale : jeu de piste en 2021 et la course d'orientation en 2022. Le 29 octobre aura lieu le grand jeu "sorciers, sorcières".
Des rendez-vous culturels pour les enfants en corrélation avec le programme culturel municipal. Nous pouvons citer notamment la pièce de Théâtre « Pierre et le loup », le stage théâtre enfant, le carnaval, le conte africain, l'atelier « Le Petit Poucet » et le théâtre « La Mouette et le Chat ».
Des créneaux sont réservés au Pavillon Sainte-Victoire pour les scolaires, les usagers de la crèche, le centre aéré et l'espace jeunes.

Au sein des jardins partagés, une parcelle pédagogique a été réservée pour le groupe scolaire, le périscolaire et l'espace jeunes.

▸ Création d'une synergie auprès des jeunes pour les capter là où ils sont et stimuler leur intérêt, tisser un partenariat

L'« Apéro des jeunes » en 2021 est renouvelé en 2022.
La commune favorise notamment l'emploi des jeunes. Elle recrute elle-même des apprentis et des jeunes en contrat civique en plus des emplois saisonniers qu'elle propose chaque été.
La commune entreprend une démarche citoyenne active vis-à-vis de ses jeunes en leur proposant des formations Prévention et Secours Civique de niveau (PSC1) et en prévoyant le BAFA CITOYEN en 2023.

SENIORS

▸ Sport et santé

Pour que nos séniors soient bien dans leur corps et bien dans leur tête, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé en 2022 des activités sportives gratuites (marche nordique et gym psychocorporelle) et développé notamment une campagne de prévention : vaccibus.

▸ Lutte contre l'isolement

Elle vise à maintenir le lien social et soutenir les effets du vieillissement.
Pour cela, la municipalité organise la galette des rois revisitée, le colis de noël, la visite aux aînés, la caravane du Bel âge et met en place le dispositif « Aidant connect », véritable outil d'accompagnement des séniors dans le cadre de leurs démarches en ligne.
À la rentrée de septembre le CCAS organisera différents ateliers numériques aidant à la recherche d'emploi (perfection de la communication et usage du numérique) ainsi que des ateliers à destination des seniors afin de les aider notamment dans la prise en main de leur smartphones.

ENVIRONNEMENT

▸ L'environnement est une préoccupation majeure, transversale occupant l'esprit de toute l'équipe municipale.

Huit commerces de la commune se sont engagés dans une démarche environnementale, accompagnée par la commune.
Diverses actions citoyennes et solidaires sont organisées tout au long de l'année et se renouvelleront chaque année : Marche nocturne (pollution lumineuse), Opération ville propre, sensibilisation par porte à porte sur les risques majeurs et le moustique tigre.

Des jardins partagés, espace public mis à la disposition d'une association dans le cadre d'un projet concerté (5 ateliers en présentiel) ont été créés et livrés au 1er trimestre 2022.

Contact :
assolechampdescigales@gmail.com

À VENIR
ENVIRONNEMENT ET ENFANCE

- **Plan école** 2023-fin du mandat : concertation des usagers pour résoudre les problématiques d'ergonomie de la cantine, la sécurité des installations, le confort d'été et d'hiver...
- **Réaménagement de la place du Marché** (Végétalisation, eau, usages, animation, chaleur). Une concertation débutera le 23 septembre, elle s'organisera autour de deux ateliers et d'une réunion publique de restitution.
- **Bien vieillir au Tholonet**, retour sur la restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux commandée par le CCAS.

ENVIRONNEMENT- FAMILLE - ENFANCE-JEUNESSE – SENIORS
QUESTIONS / RÉPONSES

▸ Que sont les commerces engagés ?

Le dispositif Commerce Engagé permet d'accompagner les acteurs et les consommateurs du Tholonet vers une démarche de consommation durable.
Associé à un cahier des charges évolutif et construit en concertation avec les acteurs du Tholonet, le programme s'appuie sur des bases scientifiques.
Au Tholonet, 8 commerces ont obtenu le label, ils se sont engagés dans des actions concrètes: Promouvoir les circuits courts, supprimer les sacs à usage unique, réutiliser les emballages, mieux trier les déchets résiduels, réduire son empreinte carbone, réduire le gaspillage alimentaire...

Qui sont-ils ?
Boucherie Steak House, Pharmacie, Mon Opticien, Salon Au P'tit Cocon, La cave de Virgile, boulangerie l'Épi d'or, Utile et Savoir f'hair.

▸ Lutte contre les moustiques : il y a de l'eau en face du château. Pourquoi ?

L'eau en face du château est le prolongement des douves. Elles sont la propriété du Canal de Provence qui les entretient. Lors du diagnostic par prélèvement sur le territoire communal, cet espace n'abritait aucun gîte larvaire.

▸ Pensez-vous un jour revoir la place du marché ?

La place du marché est bien dans les projets de la municipalité, il est prévu quelques aménagements.
Une concertation sous forme de deux ateliers est prévue dès septembre avec des citoyens volontaires afin de réfléchir et de construire ensemble en prenant en compte les problématiques telles que l'usage de cette place, la présence de l'eau, la gestion de la chaleur, l'animation de cette place.
La commune sera accompagnée par un organisme extérieur. Pour autant, il faudra composer avec l'existant.

▸ Le Plan école, ça consiste en quoi ?

Une programmation de concertation et d'études autour du diagnostic énergétique, des déplacements doux, de la sécurisation des abords de l'école, des jeux de cours et la végétalisation des cours de récréation.

▸ Que faire pour les séniors en terme de fracture numérique et accès au sport ?

Le CCAS du Tholonet est habilité « Aidant connect ».
Ce dispositif permet aux séniors d'être accompagnés dans leurs démarches administratives numériques en toute confidentialité.
À compter de septembre, le CCAS organise des ateliers numériques ouverts à tous.
Le CCAS du Tholonet a proposé des activités sportives adaptées aux séniors avant l'été : « marche nordique » et gym. Le dispositif est reconduit pour la rentrée. Renseignez vous auprès du CCAS au 04.42.66.93.62 pour les horaires et les modalités.

TRAVAUX, PATRIMOINE ET ACHATS

TRAVAUX ET PATRIMOINE

La délégation Travaux et Patrimoine concerne à la fois les travaux neufs (les investissements) et les travaux de fonctionnement (entretien du patrimoine).
Le patrimoine de la commune est constitué de bâtiments communaux et de voies communales.

▸ Pôle technique et associatif (Pavillon Ste Victoire)

Il a été achevé courant 2020, les services techniques municipaux sont installés au rez-de chaussée du bâtiment et le Comité Communal Feux de Forêts en face Nord.
Les salles du haut (3 x 100 m²) accueillent les activités associatives (sport en salle).

▸ Travaux de voirie

• L' "entrée de ville" a été réceptionnée courant 2021. Il s'agissait de rendre la portion étroite de la Route Cezanne dans la montée en sens unique.

• L'année 2022 a été marquée par l'achèvement des travaux au Chemin de Doudon et Moulin Cézanne. La réfection du chemin de Doudon a consisté en un aménagement piétonnier sécurisé depuis la Route Cézanne jusqu'au cimetière, la chaussée a été reprise.
L'éclairage extérieur du Moulin a été transformé pour un éclairage Led plus économique permettant une meilleure mise en valeur du bâti.

• Le marquage de la route du Cagnard, visant à sa sécurisation, est achevé avec la formalisation d'une ligne continue (défense de doubler) et le rappel de la vitesse limité à 70 km/h.

▸ Économies d'énergie et lutte contre la pollution lumineuse

Remplacement de l'éclairage du Foot et du Tennis, mise en place d'un éclairage Led plus performant, plus économique et avec une maintenance réduite. Les utilisateurs sont très satisfaits de ces opérations. Les investissements de remplacement des éclairages se poursuivent sur l'ensemble des voies communales à un rythme accru.

De plus, une étude a eu lieu au cours du 1er semestre 2022 pour réduire l'éclairage en milieu de nuit, des actions concrètes ont déjà eu lieu au cours de ce 1er semestre et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

L'évènement "le Jour de la Nuit" le 15 octobre 2022 sera l'occasion de présenter les modifications dans l'éclairage public (diminution de l'intensité au cœur de la nuit, coupure hors agglomération, ...).

▸ Mobilités douces

· La réfection du chemin de la paroisse en 2020, a permis l'aménagement piétonnier et la sécurisation des voies et accès.
Ce chemin est très emprunté par les promeneurs. Ces aménagements de chemins d'accès aux randonnées se font dans le cadre du Schéma d'Accueil des promeneurs du Grand Site.

· Le cheminement piéton du Tennis aux Artauds va permettre d'assurer la continuité du cheminement partant du château jusqu'à Palette.
Ce chantier est en plusieurs phases et comprend un tunage des berges de la Cause pour assurer la déambulation en sécurité pour les promeneurs.

▸ Embellissement

Changement de la Fontaine entrée de ville (Tholonet) ; la ville a bénéficié du don d'une fontaine en pierre, cette dernière remplacera la cuvette carrée en place actuellement.
Nous remercions chaleureusement le peintre Russe, donateur amoureux de notre commune, et l'ARCT.

ACHATS

▸ Marchés publics

Différents protocoles et procédures dans le respect des règles des marchés des collectivités ont été mis en place au sein de la commune.

En particulier, depuis le début de l'année, un accord-cadre pour les travaux de voirie, réseaux divers et signalisation a été ouvert à la concurrence. Cela permet à la municipalité une souplesse plus importante dans la réalisation de ses travaux et une meilleure maitrise des coûts.

À VENIR
TRAVAUX & PATRIMOINE

- **Extension du cimetière :** une étude est prévue afin d'examiner les possibilités d'extension du cimetière.

- **Requalification des Artauds :** Ce projet, prévu en trois phases a sa phase 1 (partie basse - jonction RD64C) budgétisée. La phase 1 comprend des travaux de sécurisation et aménagement (arrêts de bus, traversée piétonne, colonnes enterrées pour déchets, continuité piétonne coté Cause,...).
Les travaux à entreprendre en 2023 seront présentés aux habitants.
La phase 2 est une phase de reprise des réseaux. La phase 3 concerne l'embellissement et sera, elle, soumise à la concertation.

- **Création d'un règlement de voirie:** modalités administratives et techniques d'occupation du domaine public. Ce document sera présenté au conseil municipal de septembre.

- **Sécurisation de l'entrée de l'éperon Saint Jacques et route du Cagnard :**
Il s'agit de créer un giratoire permettant la sécurité et la fluidité des accès et passages (chemin de l'éperon St Jacques et Pavillon Ste Victoire, sortie du parking de l'école, route du Cagnard), il comprendra également des aménagements pour le réseau pluvial.
De plus, ces travaux seront l'occasion d'initier le « cheminement piéton » le long de la route du Cagnard, entre le carrefour de l'école et le bâtiment des Services Techniques.

- **Programme d'enfouissement des lignes électriques secteur Langesse/Belle-Fille/Artauds**

TRAVAUX & PATRIMOINE
QUESTIONS / RÉPONSES

▸ Serait-il possible de rajouter des bancs le long de la promenade devant le tennis, foot etc, actuellement il n'y en a qu'un seul.

C'est prévu. Dans la continuité de l'aménagement des sentiers piétons allant du foot à Palette, des bancs complémentaires seront installés. Nous sommes en attente de livraison du mobilier.

▸ Où en sont les projets de piste cyclable ?

· Pour la partie Château /Artauds, c'est en cours. En ce qui concerne la route du Cagnard, la commune a prévu de faire la partie entre l'école et le bâtiment des Services Techniques. Les études sont en cours et les travaux devraient commencer d'ici fin 2023.

· En revanche, la route de l'Angesse est étroite et débouche sur la RD7N dont le gabarit est réservé aux convois exceptionnels. Cela nécessite une concertation avec le département.

▸ Comme en Bretagne, serait-il envisageable de marquer directement les voies vélo sur les routes lorsqu'elles sont trop étroites ?

Cette option n'a pas été envisagée mais sera examinée dans les futures opérations de voirie.

▸ Quelle est l'aide de la commune pour les panneaux photovoltaïques ?

La commune ne prévoit pas d'aide aux particuliers.

▸ Les arbres plantés sur l'avenue Louis Philibert face au terrain de tennis sont arrosés par un goutte à goutte qui semble être défectueux. Ces arbres font peine, qui s'en occupe ?

Le goutte à goutte fonctionne bel et bien. Une minorité d'arbre n'a malheureusement pas pris racines. Leur remplacement sera pris en charge par la commune.

▸ Il est dommage que les pavés se délitent, que l'ancienne fontaine du Tholonet ait disparu

Une procédure est en cours dans le cadre de la garantie concernant le revêtement. On nous a rapporté que l'ancienne fontaine a été cassée lors de son démontage. Une fontaine de type provençal viendra la remplacer prochainement.

▸ Requalification des Artauds, pouvez-vous nous en dire plus ? Quel est le planning ? Prévoyez-vous des réunions avec les habitants ?

La requalification des Artauds est prévue en 3 phases: sécurisation, reprise des réseaux et embellissement.

La première phase concerne le bas du hameau à l'intersection de l'avenue Léon Ferrat et de la RD64C, elle débutera en 2023.

Les études du cabinet d'étude sont disponibles, elles visent à répondre aux problématiques et à chiffrer les travaux.

La phase 2 concerne la reprise des réseaux. La phrase 3, qui sera soumise à concertation avec les habitants, portera sur l'embellissement du hameau.

▸ Le chemin du lavoir va-t-il être fléché et aménagé ?

Le chemin du lavoir est un chemin piéton étroit qui n'a pas vocation à devenir un chemin de grand passage. Un fléchage n'a jamais été projeté.

L'aménagement prévu consiste à sécuriser par des pas-d'âne les passages les plus dégradés (éboulis). Cela va dans le sens de la sécurisation et de la revitalisation des chemins ruraux.

▸ Mur anti-bruit, où en est le projet ?

La municipalité a fait procéder à des études/ analyses acoustiques par la Métropole dont c'est la compétence.

Cette dernière a indiqué que s'il pouvait être ressenti une nuisance par les citoyens, le bruit ne dépassait pas les normes maximales actuelles. ESCOTA a informé la commune qu'il ne financerait pas la construction de mur anti bruit. La réalisation de cet équipement est donc conditionnée à l'obtention de financements.

▸ Pourquoi tous ces feux tricolores au village ?

Il s'agit, pour la municipalité, de trouver le juste équilibre entre sécurité et mobilité.

De nombreux citoyens demandent plus de moyens pour limiter la vitesse afin de sécuriser les voies. Pour autant, des modifications de rythme de durée des feux vont être testées sur Palette et le Tholonet à l'automne.

FINANCES ET SÉCURITÉ

FINANCES

▸ Une gestion saine du budget qui permet d'investir

Lors de la prise de fonction et comme promis lors de la campagne électorale, l'équipe municipale a fait procéder à un audit des finances réalisé par la direction générale des finances publiques qui a estimé que les comptes de la commune étaient satisfaisants.
Dans un souci de transparence de l'action publique, la municipalité a donné la vice-présidence de la Commission des finances à un membre de la minorité.

Pour rappel, le budget communal pour 2022 est de 6 millions d'euros. Les frais de fonctionnement sont encadrés par une recherche permanente d'économies. Le résultat de ce travail est un excédent budgétaire de plus de 500 000 euros pour 2021.

Grâce à cette bonne gestion, la commune a pu réaliser un grand nombre d'investissements en équipements et en travaux en utilisant les excédents budgétaires.

▸ Un subventionnement de nos opérations par les partenaires institutionnels à plus de 60%

En combinant ces excédents budgétaires à de très bons taux de subventionnements, la commune a pu, à ce jour, assurer la totalité des investissements sans avoir eu recours au crédit.

Le taux de subventionnement à plus de 60%, obtenu auprès du département et de la Métropole est d'un niveau très supérieur au niveau national pour des communes de taille comparable.

Les grandes opérations d'investissement pourront être réalisées grâce à l'emprunt. Le taux d'endettement de la commune est maîtrisé. Certains de ces investissements permettront de réaliser des économies de fonctionnement (rénovation des bâtiments, performance énergétique...).

▸ Un taux de taxes communales inchangé

La commune a pu réaliser les investissements sans augmenter le taux pour les taxes communales, comme nous l'avions promis lors de notre élection.

Pour 2021-2022, le montant des investissements est de 1,3 millions d'euros.

SÉCURITÉ

▸ Nouveaux équipements pour la police municipale

La ville a amélioré les équipements de sa police municipale pour plus d'efficacité. Elle dispose désormais d'armes de défense non létales, c'est-à-dire de tasers homologués par la préfecture qui lui permettent de travailler en sécurité, de faire des interceptions de véhicules ou d'assurer la sécurité aux abords des écoles.

Un nouveau véhicule 4X4 vient d'être livré, ce qui lui permet de couvrir toute la commune, y compris les chemins forestiers. Les agents seront bientôt équipés de caméra piéton sur le gilet.

▸ Lutte contre l'insécurité routière

La Police Municipale est désormais équipée de radars jumelles, lui permettant d'être mobile pour des contrôles efficaces au bord de nos routes.

Le but est de mettre hors d'état de nuire les délinquants de la route qui font des grands excès de vitesse de plus de 30 km/h et qui mettent en danger la vie des personnes.

Les contrôles de Poids lourds de plus de 19 tonnes qui ne devraient pas traverser la commune seront intensifiés. Aujourd'hui, trop de camions s'affranchissent de cette interdiction.

▸ Partenariat renforcé avec la gendarmerie

Les habitants peuvent noter une présence renforcée de la gendarmerie sur la commune, résultat de nombreux contacts hebdomadaires entre la municipalité et les forces de l'ordre.

▸ Participation citoyenne à la sécurité

Les citoyens sont associés à la construction d'une sécurité publique efficace à l'aide du déploiement du dispositif Voisins Vigilants.

Ce dispositif permet de signaler à la totalité des voisins vigilants des faits ou comportements suspects. Tous les signalements font, préalablement à leur publication à l'ensemble des voisins, l'objet d'une vérification par la mairie. La police municipale et la gendarmerie sont informées du signalement.
Il y a, à ce jour, plus de 200 foyers inscrits, un vrai succès qui donne une efficacité certaine au dispositif. Ceux qui ne sont pas encore inscrits sont invités à le faire.

Selon les chiffres de la gendarmerie, les actes de délinquance n'ont pas augmenté sur notre commune lors de ces dernières années. (les atteintes aux biens sont légèrement inférieures en 2021 qu'en 2019, année de référence).

SÉCURITÉ CIVILE

▸ Formalisation et mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs sur la commune.

▸ Des réunions avec VINCI ont été tenues pour préparer la saison estivale

En effet, lors de l'été 2021, deux départs de feu aux abords de l'autoroute ont été traités par le Comité Communal des feux de forêts.
Nous voulons limiter les risques en demandant à la société VINCI de renforcer les débroussaillages, ce qu'elle a accepté en effectuant une surprofondeur de désherbage.

▸ Prévention

La municipalité a permis la formation d'une quarantaine de citoyens aux premiers gestes qui sauvent.
Cette formation PSC1 dispensée par les pompiers dans les locaux de la mairie a été financée sur le budget de la commune.

La flotte des défibrillateurs de la commune a également renouvelée.

▸ Relance de l'activité du Comité Communal des feux de forêts

Il est désormais fort d'une quarantaine d'équipiers bénévoles qui patrouillent avec deux véhicules porteurs d'eau sur la commune pour prévenir et maîtriser les départs de feu. Ses nouveaux locaux ont été inaugurés à côté des services techniques.

Sur la saison 2022 en cours, des patrouilles ont été effectuées chaque jour de vigilance rouge ainsi que tous les weekends.

À VENIR
SÉCURITÉ ET SÉCURITÉ CIVILE

- **Un diagnostic sécurité routière** sera réalisé pour identifier les lieux accidentogènes et proposer des pistes d'aménagements.
- À terme, le CCFF – Comité Communal des feux de forêts - évoluera vers une **réserve communale de sécurité civile**.
- **Les défibrillateurs vont être déployés et mis en extérieur** dans des armoires spéciales, pour l'année 2023, afin d'être accessibles à tous. Des **séances de formation à leur utilisation** à destination des habitants sont prévues dans le 2nde semestre de l'année.

FINANCES ET SÉCURITÉ
QUESTIONS / RÉPONSES

▸ Est-ce que le contexte économique actuel aura des répercussions sur les finances de la commune ?

La gestion des finances communales s'avoisine à la gestion des finances de l'État, elle y est liée. Les dotations sont limitées. Nous craignons l'augmentation des dépenses.
Par exemple, nous avons été fortement impactés par l'augmentation de l'électricité (124%), les communes n'ont en effet pas bénéficié du bouclier tarifaire de 4%, comme les citoyens.
Nous sommes également confrontés à l'inflation sur le prix des matériaux et les coûts de construction.
C'est là que se trouve tout l'intérêt de l'accord cadre formalisé par la commune.

▸ Où en est la reprise des adressages pour l'accès des secours ?

Actuellement, il est réalisé un travail de répertoriage de toutes les adresses. Cela induit notamment des problématiques de sécurité. En effet, il s'agit de faciliter l'intervention des secours à domicile en leur donnant l'adresse précise référencée.
Actuellement, les pompiers viennent de la chevalière, bientôt il y aura un centre au stade Carcassonne.
Il est rappelé aux administrés qu'il est impératif de faire la démarche d'afficher le numéro d'habitation et de faire en sorte qu'il soit toujours visible (entretien des végétations autour, etc.).

▸ Quand sera présenté le PCS aux habitants ?

Le travail sera fini fin de l'été 2022. Le PCS sera présenté aux habitants en réunion publique le 17 novembre, salle Ferrat.

DEVELOPPEMENT URBAIN ET SPORTS

DÉVELOPPEMENT URBAIN

En matière d'urbanisme les années 2020/2021 ont été rythmées par le suivi au quotidien des permis de construire et autorisations de travaux. Mais la commune s'est inscrite dans de grands projets d'urbanisme d'envergure métropolitaine.

▸ Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUi est élaboré à l'échelle des 36 communes du territoire du Pays d'Aix. La commune a pu traduire son projet municipal visant à maîtriser l'urbanisation tout en proposant des secteurs de développement de logements qu'elle veut accessibles aux jeunes et aux actifs de la commune.

▸ Convention multi-sites habitat

La convention a été signée en mars 2021 avec la Métropole pour permettre à la commune une meilleure maîtrise du foncier pour produire des logements à coût maîtrisé et décourager la spéculation.

▸ Diagnostic agricole de la commune

Un diagnostic a été réalisé en 2021 par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône qui devrait donner les éléments nécessaires à la valorisation des espaces agricoles non cultivés et à la mise en place d'une Zone Agricole Protégée.

▸ Règlement Local de Publicité Extérieure Intercommunal

Parallèlement, l'équipe municipale s'investit dans l'élaboration du Règlement Local de Publicité Extérieure Intercommunal. Il s'agit de veiller à trouver l'équilibre entre besoin de lisibilité des commerçants, insertion paysagère et limitation des impacts environnementaux, notamment au niveau des éclairages des enseignes.

SPORT

Le lancement des activités du Pavillon Sainte Victoire a été un succès. La commune a veillé à la diversification des activités proposées et des créneaux horaires d'utilisation étendus.

Concernant le terrain de football, il a été conventionné sa mise à disposition avec 5 associations différentes, signe de la bonne vitalité du sport au Tholonet.

Les tennis municipaux ont été rénovés dans le cadre du subventionnement France Relance (vestiaires, toiture, club-house, courts).

Enfin, le terrain de boules a été le support de beaux moments de partage grâce à l'association Phénix et à l'association des Parents d'élèves qui ont rappelé à chacun que le sport est aussi la convivialité et l'ouverture aux autres.

Une mention particulière aux membres du Cercle de l'Union qui, sous l'égide de Guy Martin, ont accompagné amicalement ces manifestations.

À VENIR
AMÉNAGEMENT URBAIN ET SPORTS

- **Réunions publiques d'information au sujet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**
  - Présentation des premiers documents mis à disposition du public
  - Présentation du zonage
- **Élaboration d'une Charte de Qualité Architecturale et Environnementale** associant un panel d'habitants, de promoteurs immobiliers et d'élus (3 ateliers). Cette charte du bien-construire vise à donner des prescriptions dans la construction des logements collectifs.
- **City Stade** (plateau multisports en accès libre) : début des travaux courant septembre
- **Organisation de stages multisports** sur la commune dès les vacances de la Toussaint. Ces stages permettront aux enfants de pratiquer un éventail élargi d'activités sportives.
- **Concertation auprès des habitants pour la création d'un skate-Park** pour un équipement conçu par les usagers pour les usagers.
- **Finalisation des études concernant le Padel** à proximité du tennis club en prenant en compte les contraintes paysagères du site.

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SPORTS
QUESTIONS / RÉPONSES

▸ Où se situera le city stade ?

Le City stade sera installé à côté du terrain de foot.

▸ Il faudrait plus d'activités pour les ados !

Les travaux du **City stade** démarrent début septembre. Une rencontre est prévue avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) concernant l'installation de **cours de Padel** dans la zone de l'espace sportif. Une réflexion est prévue avec les jeunes à la rentrée concernant un éventuel skate parc.
En outre, à compter des vacances de la Toussaint, des **stages multisports** seront proposés par l'espace jeune.

▸ À la vue des contraintes financières à venir, pensez-vous qu'il soit nécessaire de faire un city stade et un padel ?

Actuellement il n'y a, au Tholonet, qu'un terrain de foot qui est réservé aux clubs de foot, le besoin est donc indéniable.
Au niveau du coût, la commune a obtenu des subventions pour ces projets donc cela ne représente pas un très gros investissement en volume (90.000 euros subventionné à 70%, à mettre en regard avec 1.700.000 euros pour le terrain de football par le passé).
Il est très intéressant de proposer ces **équipements en accès libre** aux habitants de la commune. Ils seront positionnés dans une zone d'activité sportive en plein air. Nous aurons donc un ensemble d'équipements sportifs cohérents et intéressants.

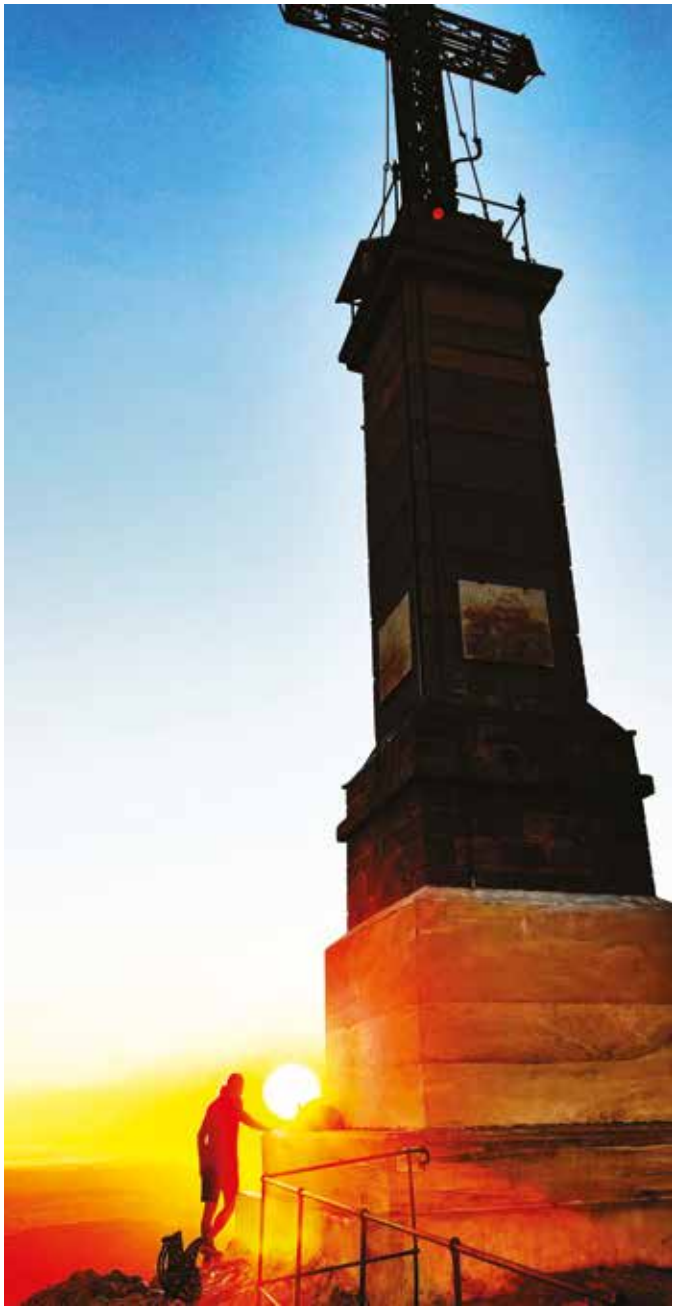

▸ Que proposez-vous pour permettre à nos enfants de s'installer sur notre chère commune ?

C'est un sujet que la municipalité a à cœur. Elle souhaite en effet pouvoir conserver ses familles sur la commune. Pour cela, elle a contracté avec la Métropole une convention Habitat.
Cette dernière est un outil permettant d'avoir une discussion égalitaire avec les promoteurs lorsqu'il s'agit de prévoir des logements à coût modéré, permettant aux jeunes adultes de rester sur la commune et d'envisager un véritable parcours d'accessibilité à la propriété.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Une culture variée, une culture pour tous, une culture accessible à TOUS par la gratuité des spectacles proposés, une culture en synergie avec les écoles.

La culture joue un rôle fondamental pour le vivre-ensemble. La programmation évènementielle culturelle est Depuis 2 ans, la programmation culturelle et évènementielle gagne en diversité et continue de s'étoffer.

▸ Maintien de la programmation culturelle

• Une fête de Noël dédiée aux enfants avec la participation du Cirque Indigo.

• La Fête du village avec le Cinéma en plein air « une toile sous les étoiles » avec la programmation de 2 films et la Route Cézanne piétonne artistique.

• Les Musicales de la route Cézanne
Une manifestation dans ce lieu patrimonial exceptionnel qu'est le parc du Château pour un rayonnement culturel du Tholonet.
Un nouveau festival est né : une 1ère édition en juillet 2021 – 600 participants - 5 concerts - des artistes de renommée nationale voire internationale, une programmation qualitative concoctée par son directeur artistique Christophe Bukudjian, une fréquentation importante des habitants du Tholonet.
Des Master class gratuites pour permettre la transmission.

▸ Promotion de la lecture

La municipalité a rendu gratuit l'accès à la bibliothèque et permis des rencontres d'écrivains en bibliothèque, l'heure du conte de Sophie et la mise en place d'armoires à livres avec du matériel recyclé.

▸ Développement de partenariats

Danse avec la compagnie Preljocaj : présentation offerte par la compagnie urbaine le GUID lors de l'inauguration du Pavillon Ste Victoire - Aussi tarif préférentiel pour 2 spectacles au pavillon noir avec co-voiturage.
Musique du monde, partenariat avec le festival Mus'iterranée avec la boîte à mus'. Cette année, le 30 septembre soirée FADO.
Musique classique avec les Musicales de la route Cézanne par l'asso "Musique au hameau" Cette année, Véronique Gens, Laurent Guardini et Emmanuelle Béart récitante pour « Pierre et le Loup » — Concert pédagogique et interactif pour le jeune public.
Histoire de l'art italien par des conférences avec l'asso Dante Alighieri et conférences « apprendre à voir une peinture » une fois par mois.
Théâtre avec le collectif « par les villages » en 2021.
Art éphémère avec l'asso « paysage endormi » cette année TRANSPARITIONS, entrée libre les 24-25 et 26 juin au domaine St Joseph.
Street ART avec des expositions d'artistes durant tout l'été au moulin Cézanne et un partenariat avec l'école Léo Marchutz et le canal de Provence.

VIE ASSOCIATIVE

La commune du Tholonet tisse un réel partenariat avec les associations de la commune. Elle leur met à disposition ses équipements culturels et sportifs (Pavillon Sainte-Victoire, Duby, Parc des Sports...) permettant ainsi de proposer aux citoyens une offre culturelle et sportive enrichie. Cette année, plus de 40 associations sont présentes au forum pour le plaisir de tous.

À VENIR
VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- **Réhabilitation de l'espace Duby**
- **Création d'un club d'impro**
- **Nouveau partenariat avec le CIAM** (Centre International des Arts en Mouvements = CIRQUE)
- **Nuit de la peur** : exposition et projection de 2 films d'horreur grâce au nouveau matériel de projection de la salle Pezet.
- **Téléthon**
- **Une fête de Noël lumineuse**

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE
QUESTIONS / RÉPONSES

▸ La salle Ferrat serait très bien pour de multiples activités pour autant que l'on améliore son acoustique qui est actuellement catastrophique, est-ce prévu ?

Cette salle n'a pas vocation à accueillir des spectacles, elle a été conçue comme un lieu de réunion.

▸ Le bal populaire du 9 juillet, c'est une première ? C'est où ?

Pour la première fois, au Tholonet, un évènement purement dansant pour tous est proposé sur la place du marché. Cet événement sera réédité aux alentours du 14 juillet l'année prochaine.

▸ Pouvez-vous climatiser en urgence la salle Pezet avant les rénovations plus importantes ?

Il n'est pas prévu de climatiser la salle Pezet avant les travaux de rénovation. Une étude energétique plus complète permettra d'en améliorer le confort été/hiver dans le cadre de la requalification.
La salle Zola en revanche a été climatisée pour offrir un lieu frais aux personnes agées en cas de canicule.

▸ Serait-il possible d'avoir des cours d'informatique avec des ordinateurs à disposition du public ?

À compter de septembre, le CCAS prévoit des ateliers numériques à l'espace Duby.

QUESTIONS GÉNÉRALES

▸ Un médecin va-t-il venir remplacer le docteur Sage ?

La municipalité souhaite effectivement qu'un nouveau médecin puisse s'installer au Tholonet. Des contacts sont en cours avec des professionnels de santé, ainsi qu'une recherche de locaux.

▸ Qu'en est-il des besoins d'emplois non satisfaits et d'une démarche 0 chômeurs sur la commune ?

Le Bureau Municipal de l'Emploi (BME) en partenariat avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, met en place à compter de la rentrée de septembre les Petits Déjeuners de l'Emploi. Cet évènement permettra de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises de la commune.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS
SAISON 2022/2023

La matinée des associations du 4 septembre a, une fois de plus, rencontré un énorme succès. C'était l'occasion de rencontrer les clubs et les associations qui proposent des activités, sportives, culturelles et sociales sur la commune. Plus de 45 stands étaient présentés.

La matinée était suivie par le traditionnel apéritif, repas et concert.

Ce mois de septembre marque la reprise des activités Foot, Tennis, sportives au sein du Pavillon Sainte Victoire et Culturelle à l'espace Duby.

La programmation figurant dans ce Fil de la Cause, réalisée en fin d'été est susceptible d'être modifiée en cours d'année. De nouvelles activités sont proposées et à découvrir !

LA PROGRAMMATION DU PAVILLON SAINTE-VICTOIRE
SAISON 2022/2023

DANSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h						
9h			9h00 - 11h00 **Danse Latine** enfants/ados *Cara Millie*			
10h		10h15 - 11h15 **Classique** *Classique Attitude*		10h15 - 11h15 **Classique** *Classique Attitude*	10h15 - 11h15 **Classique** *Classique Attitude*	10h00 - 11h00 **Classique** *Classique Attitude*
11h			11h00 - 12h00 **Classique** *Classique Attitude*			11h00 - 12h00 **Classique** *Classique Attitude*
12h						
13h	12h30 - 13h30 **Classique** *Classique Attitude*	12h30 - 13h30 **Classique** *Classique Attitude*	12h30 - 13h30 **Classique** *Classique Attitude*	12h30 - 13h30 **Classique** *Classique Attitude*	12h45 - 13h45 **Classique** *Classique Attitude*	13h30 - 17h00 **Salsa** 1 fois par mois *Cara Millie*
14h			14h15 - 15h15 **Classique** *Classique Attitude*			
15h			15h15 - 16h15 **Classique** *Classique Attitude*			
16h	15h30 - 16h30 **Classique** *Classique Attitude*		16h15 - 17h15 **Classique** *Classique Attitude*			
17h	17h00 - 19h00 **Breakdance** *Association Elan*	17h15 - 18h15 **Classique** *Classique Attitude*	17h30 - 18h30 **Classique** *Classique Attitude*	17h30 - 19h30 **Moderne** *Magali Fouque*	17h15 - 18h15 **Classique** *Classique Attitude*	
18h	18h15 - 19h15 **Classique** *Classique Attitude*	18h30 - 19h30 **Classique** *Classique Attitude*	18h45 - 19h45 **Classique** *Classique Attitude*		18h30 - 19h30 **Classique** *Classique Attitude*	
19h	19h30 - 20h30 **Classique** *Classique Attitude*	19h45 - 20h45 **Classique** *Classique Attitude*	19h45 - 21h15 **West Coast Swing** *Latina Way*	19h45 - 21h15 **Classique** *Classique Attitude*	19h45 - 20h45 **Classique** *Classique Attitude*	
20h	20h30 - 21h30 **Danse Latine** femmes *Cara Millie*					
21h						

Contacts - Danse

Classique Attitude Danse
domitille@classique-attitude.com

Danse latine - Millie Cara
milliecara@yahoo.fr

Danse moderne - Magali Fouque
magali.fouque@orange.fr

Asso Latina Way - Mylène Margail
nori@latinaway.fr

Breakdance (Hip Hop) - Association Elans
association.elans@gmail.com

SPORTS - BIEN-ÊTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h						
9h	8h45 - 9h45 **Lesmills Core** *Asso. Djemaa*	8h45 - 10h00 **Yoga** *Marion Bixio*	9h00 - 12h00 **Sport enfants** *Association Sportive Sainte-Victoire*	8h45 - 10h00 **Yoga** *Marion Bixio*	8h45 - 10h30 **Lesmills Core** *Asso. Djemaa*	
10h	9h45 - 10h30 **Yoga** *Asso. Djemaa*	10h15 - 11h45 **Gym Psycho-corporelle** *Asso. REV*				10h00 - 10h45 **Yoga Pilate** *Asso. Djemaa*
11h	10h45 - 11h45 **Yin Yang Yoga** *Palmyre Lefebvre*					
12h	12h00 - 13h00 **Renforc. musculaire** *AGV CREPS*	12h15 - 13h00 **Sport santé - Dos** *Natur'active*	12h15 - 13h15 **Lesmills Core** *Asso. Djemaa*	11h30 - 12h30 **Pilates** *AGV CREPS*		
13h		13h00 - 14h00 **Gym bien-être** *AGV CREPS*		12h30 - 13h30 **Séniors** *AGV CREPS* / **Cardio** *Fitcoach Célia*	12h30 - 13h15 **Gym** *Asso. Djemaa*	
14h		14h00 - 15h00 **Program Progress Sport santé** *AGV CREPS*		13h30 - 14h15 **Pilates** *Asso. Djemaa*		
15h	14h30 - 15h30 **Sport santé - Forme** *Natur'active*			14h30 - 15h30 **Sport santé - Forme** *Natur'active*		
16h						
17h						
18h		17h30 - 19h30 **Gym Psycho-corporelle** *Asso. REV*	17h30 - 18h30 **Pilates** *AGV CREPS*		17h30 - 19h00 **Fitness** *Association Sportive Sainte-Victoire*	
19h		19h00 - 20h00 **Gym - Femmes** *Julie Lebreton*	18h30 - 19h30 **Gym coktail form** *AGV CREPS*		19h00 - 20h00 **Gym - Femmes** *Julie Lebreton*	
20h		20h00 - 21h30 **Fitness** *Association Sportive Sainte-Victoire*		18h30 - 20h00 **Fitness** *Association Sportive Sainte-Victoire*		
21h						

Contacts - Sport & Bien-être

Yoga - Marion BIXIO
bixiomarion@gmail.com

Ying Yang YOGA - Palmyre LEFEBVRE
lefebvre.palmyre@gmail.com

Gym 100% féminin - Julie LEBRETON
contact@jlfitness.fr

AGV CREPS
louis.imbo@gmail.com
gymvolontaire-013003@epgv.fr

Djemaa Training
djemaasso@gmail.com

GYM PSYCHO-CORPORELLE - Asso. R E V
paulroyet@orange.fr

Célia EGINARD
fitcoachcelia@gmail.com

Atelier Sport Santé - Muriel Gilles
naturactive.paysdaix@hotmail.fr

Association Sportive Sainte Victoire
asso.sainte.victoire@gmail.com

ARTS MARTIAUX

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h						
9h			9h00 - 12h00 **Judo** 4 à 6 ans *Judo ASPTT*			
10h						
11h						
12h	12h00 - 13h15 **Self Defense** *Asso. Legiteam*		12h00 - 13h15 **Self Defense** *Asso. Legiteam*		12h00 - 13h15 **Self Defense** *Asso. Legiteam*	
13h						
14h						
15h			15h00 - 16h15 **Aïkido** *Aïkido ASPTT*			
16h						
17h	17h00 - 18h00 **Judo** 4 à 7 ans *Judo asptt*	17h00 - 18h15 **Self Defense** *Asso. Legiteam*	17h00 - 20h30 **Judo** *Judo ASPTT*	17h30 - 20h30 **Aïkido** *Aïkido ASPTT*	17h00 - 20h30 **Judo** *Judo ASPTT*	
18h	18h00 - 19h00 **Judo** 8 à 12 ans *Judo asptt*					
19h	19h00 - 20h30 **Judo** 13 ans + et adultes *Judo asptt*					
20h						
21h						

Contacts - Arts Martiaux

JUDO ASPTT
aspttaixjudo@gmail.com
fabrice.duval10@wanadoo.fr

AIKIDO ASPTT
jpotdevin.san@gmail.com

Self Defense - Association LEGITEAM
nicolas.cecchi@canal-de-provence.com

Sports - Autres lieux

TENNIS
contact@tctholonet.com

FOOTBALL
football-club-letholonet@hotmail.com
associationafat@gmail.com

MARCHE NORDIQUE ADULTES
ASSOCIATION SPORTIVE SAINTE VICTOIRE
asso.sainte.victoire@gmail.com
Mardi de 9h00 à 10h30 et de 11h00 à 12h30
Jeudi de 9h00 à 10h30 et 11h00 à 12h30

LA PROGRAMMATION DE L'ESPACE DUBY SAISON 2022/2023

ARTS : MUSIQUE - CHANT - THÉATRE - DESSIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
17h00- 18h00 **Théâtre enfants** *Les Ptits farceurs*	17h45 - 19h45 **Piano** *Le Tholonet en Musique*	09h00 - 12h00 **Guitare** *Le Tholonet en Musique*	17h00- 18h00 **Théâtre enfants** *Les Ptits farceurs*	17h30 - 19h30 **Piano** *Le Tholonet en Musique*	09h00 - 12h00 **Guitare** *Le Tholonet en Musique*
17h00 - 20h00 **Batterie** *Le Tholonet en Musique*	19h00 - 23h00 **Théâtre d'improvisation** *Ligue improvisation Pays d'Aix (LIPAIX)*	10h00 - 11h00 **Eveil théâtral** à partir de 5 ans *Les ptits farceurs*	17h00 - 20h00 **Piano** *Le Tholonet en Musique*		9h00 - 12h00 **Atelier BD** *Alessandro et Valérie BORRI*
20h00 - 22h00 **Chant choral** *Le Tholonet en musique*	19h30 - 23h30 **Théâtre** *Association les 3T*	14h00 - 17h00 **Atelier BD** *Alessandro et Valérie BORRI*	19h30 - 23h30 **Théâtre** *Association les 3T*		
		17h00 - 20h00 **Piano** *Le Tholonet en Musique*			

JEUX DE SOCIÉTÉ

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
13h45 - 18h15 **Bridge** *Le Tholonet Accueil*	09h00 - 12h00 **Echecs** *Le Tholonet Accueil*	17h30 - 20h30 **Echecs** Enfants / Adultes *Le Tholonet Accueil*	09h00 - 12h00 **Echecs** *Le Tholonet Acceuil*	14h00 - 18h00 **Bridge** *Le Tholonet Accueil*	
	14h00 - 16h30 **Scrabble** *Anathol*	18h00 - 21h00 **Tarot** *Le Tholonet Acueil*	10h00 - 12h00 **Jeudi littéraire** 1 fois par mois *Anathol*		
			18h00 - 19h30 **Club de lecture** 3e jeudi *Le Tholonet Accueil*		
			18h30 - 21h00 **Bridge débutant** *Le Tholonet Accueil*		

BIEN-ÊTRE - SÉNIORS - INFORMATIQUE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
09h30 - 10h30 **Sophrologie** *Association Au Clair de soi*	14h00 - 17h00 **Club des Séniors**	10h00 - 11h45 **Gym douce** *CCAS*		20h00 - 24h00 **Informatique** Réunion libre 2ème vendredi du mois *AXUL LINUX*	10h00 - 11h00 **Sophrologie** enfant à partir de 5 ans 1 samedi/mois *Association Au Clair de soi*
12h30 - 13h30 **Sophrologie** *Association Au Clair de soi*					

ARTS : MUSIQUE - CHANT - THÉATRE - DESSIN

Le Tholonet en musique - chant, piano, batterie
le.tholonet.en.musique@orange.fr

Association Les Ptits farceurs - Théâtre enfants
associationlesptitsfarceurs@gmail.com

Ligue improvisation Pays d'Aix
hure.tom@gmail.com

Les 3T - Théâtre adultes
gigimailbox13@gmail.com

Atelier BD
sansone1@free.fr

JEUX DE SOCIÉTÉ

Le Tholonet Accueil - bridge, échecs, tarot, club de lecture
letholonet.accueil@orange.fr

ANATHOL - scrabble, club de lecture
contact@anathol.fr

BIEN-ÊTRE

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) - gym douce
ccas.tholonet@orange.fr

Au Clair de soi - Sophrologie
asso.auclairdesoi@gmail.com

SÉNIORS

Club des séniors
seniors13100@orange.fr

INFORMATIQUE

axul linux
contact@axul.org

ACTIVITÉS AUTRES LIEUX

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
ccas.tholonet@orange.fr
04 42 66 93 62

ACTUS

ENFANCE JEUNESSE

La fin de l'année scolaire a été dense pour les enfants du groupe scolaire Jean Vincent. Autant d'activités permettant d'éveiller les jeunes et de les inviter à la découverte, au civisme, au sport, à la culture et à l'environnement.
Les enfants de l'école maternelle ont pu participer à des ateliers de Tri organisés par le CPIE, visiter la caserne des pompiers.

Ces apprentissages sont quotidiens et ont lieu dans et hors école mais aussi avec tous les adultes de et hors école. L'épanouissement, le plaisir de partager une même culture, de vivre ensemble sont des axes majeurs de l'éducation des enfants.

Les sorties ont été très appréciées par les enfants et permettent de respecter un autre lieu et d'autres adultes que ceux de l'école.

Constitution d'un herbier à Roque haute

Activité Poney

Ateliers Foot et Tennis

Remise du livre de prix par Monsieur le Maire

Des livres de prix ont été remis par Monsieur le Maire accompagné de Mesdames Lara FACCHINI et Anne AMATE à tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire. Ces livres ont été choisis par les enseignants et les enfants. Les livres ont été remis dans les classes pour la maternelle et l'élémentaire, sauf pour les CM1 et CM2 qui sont venus en Mairie à la salle de l'Ours.

Il a été organisé une sortie « spéciale » pour ces derniers dans le cadre de leur programme pédagogique Citoyenneté et connaissance des institutions. Petite marche de l'école à la Mairie où ils ont pu bénéficier d'un rafraichissement.

Ils ont ensuite été accueillis dans la salle de l'ours où il a été simulé pour eux des élections. Il s'agissait de voter pour le printemps, l'été, l'automne ou l'hiver.
Des élèves ont tenu le bureau de vote, certains ont joué le rôle des électeurs, d'autres ont dépouillé les bulletins.
À l'issue des élections, c'est le Printemps qui l'a emporté !

Il s'en est suivi une visite des locaux de la Mairie et une présentation de l'environnement institutionnel.

L'année scolaire s'est achevée par la traditionnelle kermesse.

APRÈS L'ÉCOLE, LES VACANCES

Un bilan positif pour les vacances d'été de l'Espace Jeunes de la commune. L'objectif pour l'équipe d'animation, était de permettre aux jeunes de vivre des vacances agréables.

Un programme d'activités de loisirs et des sorties a donc été proposé.

Au menu : des activités de base comme le bowling, le trampoline, le cinéma, des petits et grands jeux, du dessin, des sorties à la mer, au Lac de Peyrolles, un atelier virtuel, un tournoi de pétanque organisé par le Cercle du Tholonet, des sorties et des séjours.

Une dizaine de jeunes sont partis pendant 5 jours au camping de la "Pierre verte" à Fréjus, avec une visite de Marineland, une journée à Aqualand et ils ont participé à d'autres animations et visites.

Baignade, pédalo et balades durant le séjour dans les gorges du Verdon (Esparron) avec 16 jeunes. Une quinzaine de jeunes se sont rendus aux Carrières de lumière et ont visité les Baux de Provence.

Une cinquantaine de garçons et de filles ont participé aux activités en juillet.

Séjour à Fréjus pour les jeunes

Visite des carrières de lumières

CULTURE DE L'ÉTÉ

▸ 8 Juin

Présentation de la résidence d'artiste et de l'exposition « transparitions » salle Pezet

Le Tholonet en fête

▸ 24-25 et 26 juin

Transparitions : ouverture au public avec entrée libre
Découverte du domaine privé Saint Joseph avec cheminement artistique.
Hors les murs, plusieurs artistes ont présenté leurs œuvres dans le moulin du Tholonet

▸ 24 Juin - Cinéma

Une toile sous les étoiles sur la pelouse des Infernets, film hilarant « le sens de la fête » avec Jean Pierre BACRI

▸ 25 Juin - Soirée musicale et dansante, repas partagé

Dans une ambiance cordiale et joyeuse, beaucoup se sont retrouvés pour partager leur repas sur le Ferrageon.
Les airs de Saint germain des prés ont résonné par la chorale du THOLONET en musique et Apt en ce début de soirée suivis par Macadam Bazar, et sa musique endiablée.

▸ 26 Juin - Journée artistique

Pour sa deuxième année, la Municipalité a organisé une journée artistique autour de la Route Cézanne avec le concours de l'Association de la Route Cézanne du Tholonet et le Cercle.
La route Cézanne est devenue piétonne pour l'après-midi et a permis l'ouverture d'ateliers d'artistes. Au programme : Conférence à la salle de l'Ours en Mairie sur « Léo Marchutz et la lithographie », visite des ateliers Léo Marchutz, André Masson, Dominique Bosq, Lionel Settini.
Le DJ BAF et Charles et Stone ont clôturé ces 3 jours de fête en musique.

▸ À la rencontre des artistes - Route Cézanne Piétonne

L'atelier André MASSON, artiste peintre

Léo Marschutz School of Painting

À la rencontre de Dominique BOSQ, artiste plasticien

L'expo photo au moulin à huile du Château, Camille MOIRENC, photographe

Atelier Indigo au Cercle

▸ Course d'orientation

La course d'orientation a eu lieu le 9 juillet au parc des sports et a réuni plusieurs familles.

▸ 9 Juillet - Bal populaire

La municipalité a proposé pour une toute première fois sur la place du marché de Palette, son bal de l'été sous les flonflons et avec l'orchestre « Edge River » pour faire danser et chanter ses habitants. Un joyeux répertoire des années pop et variétés dans la douceur de la nuit.

▸ 12 Juillet - Concert

SYNESTHESIA :
Le Tholonet a accueilli la concertiste et compositrice new-yorkaise Anna Bogolubova pour un concert à la fois classique et innovant au Pavillon Sainte-Victoire.
Deux balades de Chopin et des compositions de Scriabine ont été proposées.

▸ 29-30-31 Juillet - Les Musicales de la Route Cezanne

Nouvelle édition des Musicales de la Route Cezanne. Concerts et ballets au château du Tholonet avec 600 spectateurs charmés chaque jour.
www.lesmusicalesdelaroutecezanne.fr

SOCIAL

AIDANTS CONNECT

Le CCAS est labélisé « Aidants Connect », ce dispositif permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficultés avec les outils numériques.

À cet effet, le CCAS vous recevra sur rendez-vous les mardis après-midi.
Tél : 04 42 66 93 62 – email : ccas.tholonet@orange.fr

L'EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

LA PAROLE À LA MAJORITÉ

En France, deux communes sur trois sont concernées par au moins un risque naturel. La commune du Tholonet fait partie de ces deux communes sur trois. Avec le changement climatique et l'intensification des phénomènes extrêmes, ce chiffre ne devrait malheureusement pas s'améliorer.

Nous avons pu le constater cet été, la sécheresse s'est installée sur notre commune, la vigilance feux de forêt a été au maximum. Une intervention de la patrouille du Comité Communal des Feux de forêt du Tholonet a été réalisée sur un départ de feu à Beaurecueil en juillet, en association avec le CCFF de Beaureceuil, les sapeurs forestiers et les pompiers. Nous tenons à remercier tous les villageois bénévoles qui n'ont pas hésité à donner de leur temps. A ce jour, nous n'avons fort heureusement pas eu à déplorer de feu de forêt significatif sur notre secteur.

Au vu des enjeux existants et à venir, qu'ils soient humains, économiques, sociaux ou environnementaux , il est nécessaire de réduire les vulnérabilités et d'améliorer la résilience des territoires.
Dans ce cadre, la municipalité a entièrement réactualisé le Plan Communal de Sauvegarde et souhaite développer une culture du risque au sein de la commune en impliquant ses citoyens.

La culture du risque c'est d'abord connaître les risques majeurs de son territoire et cette connaissance doit ensuite être partagée par tous pour que l'ensemble des acteurs soit en capacité de se préparer et d'agir en conséquence.

En votre qualité de citoyen, vous êtes des acteurs incontournables dans la prévention des risques. Celle-ci tient entre autres son efficacité de l'implication de tous les acteurs à différents niveaux (élus, techniciens, citoyens, aménageurs, assureurs...).

Aussi, pour une première action, vous êtes invités à la réunion publique du 17 novembre ayant pour thématique la prévention des risques.

Alexandre Raoux, Adjoint au budget, aux finances, à l'économie et à la sécurité

Le mardi 26 juillet à 7h30, un campement de Gens du Voyage s'est installé illégalement sur la pelouse des Infernets.
Immédiatement sollicités par le Maire, le peloton de Gendarmerie et le Médiateur de la Préfecture des Bouches du Rhône se sont rendus sur place. Changeant de campement toutes les 2-3 semaines, ils quittaient un terrain privé à Aix en Provence.
Afin d'éviter une dégradation trop importante de la pelouse il leur a été proposé de s'installer sur le terre plein près du parc des sports ce qui s'est fait le lendemain.

Le médiateur s'est assuré que les obligations soient respectées (vigilance sécheresse, vigilance feu de forêt, ramassage des déchets).Un protocole de départ ayant été signé, il a été respecté et les caravanes sont reparties le 14 août à Aix-en-Provence.

Les lieux ont été laissés propres, et les consommations d'eau et d'électricité ont été réglées à la commune.

La métropole Aix-Marseille-Provence ne satisfaisant pas à ses obligations et étant carencée en aires de passage et en aires de grand passage, tous les dispositifs réglementaires permettant d'empêcher l'installation des gens du voyage, comme les arrêtés d'expulsion n'ont pu être mis en œuvre.

Patrick Brico, Adjoint aux travaux, patrimoine, achats et ressources humaines

Rentrée 2022, les écoles élémentaire et maternelle forment désormais un seul groupe scolaire. Trois nouveaux professeurs viennent rejoindre l'équipe enseignante et tous ont la vocation de la réussite de nos enfants. Je leur souhaite la bienvenue dans notre commune au nom de l'équipe municipale.
Les animateurs territoriaux sont toujours aussi impliqués dans l'épanouissement des enfants, je soutiens leurs projets et leur dynamisme.

Je suis consciente que la situation actuelle de la France impacte les familles dans leur quotidien et que l'entrée progressive dans l'hiver risque de compliquer certaines situations déjà fragilisées. La solidarité communale via le Centre Communal d'Actions Sociales à l'espace Duby est là pour ça, pour répondre aux accidents de la vie par des aides ponctuelles. Le Bureau Municipal de l'Emploi centralise les offres d'emploi de notre territoire.

L'école, la crèche doivent rester des sanctuaires où chaque enfant s'épanouit sans discrimination.

Les agents de la mairie sont mobilisés dans ce sens.
N'hésitez pas à faire le pas, à passer la porte.

La situation caniculaire de ces derniers mois montre notre vulnérabilité face aux éléments et combien nous devons réagir et s'impliquer à tous les niveaux.

Avec mon équipe d'élus ainsi que nos agents, je ne ménagerai pas mes efforts pour contribuer à accélérer la transition énergétique, à adapter les équipements municipaux au changement climatique, à participer à la responsabilisation de tous.

C'est ensemble que nous réussirons à relever le défi.

Lara Facchini, Adjointe à l'environnement et à la famille

Le Tholonet confirme son dynamisme culturel par une programmation estivale créative, fédératrice, variée et gratuite sur plusieurs lieux de notre village.
Au Ferrageon, le « Tholonet en fête » a offert pendant 3 jours des expositions artistiques, du cinéma plein air, un concert, des conférences, une soirée avec DJ... Dans le parc du château, la culture du Tholonet rayonne au-delà de notre village avec «les musicales de la route Cézanne».
La mairie a organisé pour la première fois, en juillet, un bal populaire sur la place du marché de Palette où un large public a diné, dansé et chanté à l'unisson tout au long de la nuit.

Par notre ouverture culturelle, nous avons soutenu Thibaut Antoine Pollet pour la réalisation du concert classique et innovant Synesthésia au Pavillon Sainte Victoire (concert gratuit). De même, la mairie a accompagné l'exposition « Transparitions ».

La rentrée de septembre s'annonce sous les meilleurs auspices pour relancer les activités culturelles et sportives.

Afin d'élargir l'offre culturelle de notre village, un nouveau partenariat avec le CIAM d'Aix en Pce (Centre International des Arts en Mouvement) permet à tous de découvrir l'art du cirque le 21 septembre à un prix préférentiel (18 € au lieu de 25€).

Pour le plaisir de tous, nous offrirons une fin d'année pleine de surprises. Pensez à vous connecter sur Panneau Pocket pour être informer de tous les événements. Dès maintenant, certaines dates à retenir : 2 -3 décembre Téléthon, 9 décembre spectacle de Noël et 10 décembre marché de Noël.

D'autre part, j'ai l'honneur de piloter le projet de réhabilitation de l'espace Duby. Une réunion de concertation sera proposée très prochainement.

Géraldine Gilbert, Adjointe à la culture et à la vie associative

Les activités sportives redémarrent fort et la commune a dû faire face à l'augmentation du coût de l'énergie.
Le choix a été fait d'augmenter la redevance de mise à disposition des salles du pavillon Sainte Victoire. Les 3€/h en plus par créneaux nous permettront d'amortir en partie les charges. Ce choix de faire payer les usagers vise à préserver les finances de la commune. Seul le FCT ne paie pas les charges d'électricité et d'eau, il s'agit d'une subvention exceptionnelle pour soutenir le redémarrage du football pour les plus jeunes.

Nous restons satisfaits de la richesse et de la diversité de l'offre d'activités sportives proposée par l'ensemble des associations.

Les travaux du city stade ont commencé la semaine du 12 Septembre.
Bientôt, ce nouvel équipement sportif sera à la disposition des habitants du Tholonet. Notre volonté est que le terrain multi-sport permette une pratique libre et gratuite, mais nous envisageons aussi de mettre en place des activités encadrées sur des périodes limitées, pour faire découvrir de nouveaux sports.

Le PLUi entre bientôt dans sa phase de concertation et d'enquête publique. Le calendrier n'est pas arrêté mais les éléments concernant notre commune (zonage, secteurs de projets,...) devraient

être bientôt connus de tous. Il n'y a pas de développement prévu sur le vieux village. Le PLUi marquera notre volonté que les dernières réserves foncières aillent à la création de logements accessibles pour les jeunes et les actifs.

Déjà, nous œuvrons auprès des promoteurs en leur demandant d'être responsables vis-à-vis des citoyens. Notamment en leur imposant de présenter leurs programmes aux habitants, et en réservant une commercialisation préférentielle aux habitants du Tholonet.
Par ailleurs, la commune se dote d'outils pour permettre aux pouvoirs publics de mener les projets de A à Z. En plus de la convention multi-sites habitat qui renforce notre possibilité de préemption, la charte « qualité urbaine et environnement » permettra de proposer des projets qualitatifs.

Nous travaillons pour mettre en place un urbanisme au service des habitants et mettre fin à la spéculation dont notre commune a été victime.

Le développement urbain que nous prônons prend en compte les mobilités a priori, et non a posteriori. Rappelons aux taquins qui ont fait les choix ces vingt dernières années que laisser construire une méga zone commerciale excentrée est juste le contraire de « privilégier les mobilités douces ».

Maxime Vitalis, Adjoint au développement urbain et au sport

LA PAROLE À LA MINORITÉ

Chers habitants

Urbanisme :
Nos concitoyens sont inquiets au sujet de futurs projets immobiliers notamment à Chanteperdrix. En effet, ils ont choisi un village à dimensions humaines.
Augmenter la population en urbanisant à outrance, est-ce la bonne solution ? Problèmes de circulation et stationnement, bétonisation.
Privilégions la qualité et non la quantité, le bien-vivre et la protection du paysage naturel et les mobilités douces !
Construisons des trottoirs, pour sécuriser les trajets des écoliers (cagnard, langesse).

Les Artauds :
En concertation, nous avons obtenu le non élargissement et balisage du chemin communal dit « du lavoir » son débouché sur la route départementale présentant un réel danger pour les piétons ; cependant la sécurisation de la voie d'accès actuelle reste une priorité.
Nous avons proposé un embellissement du hameau avec une remise en eau de la fontaine, projet auquel les habitants sont invités à participer avec nettoyage sur la voix pluviale, suppression d'installation électrique non conforme, haies végétalisées et ouvertures sur la route maitrisées.
Quid du tri sélectif ?

Finances :
Dans un contexte national dégradé avec une inflation estimée à 5,6% en juin, un niveau inédit depuis 37 ans en France, une accélération du coût de l'énergie depuis 2021, accrue avec les impacts de la guerre en Ukraine; et enfin une revalorisation du point indiciaire de 3,5% au 01/07/22, notre rôle est d'alerter et de veiller aux impacts sur le Budget communal.
Face à ces dépenses obligatoires, l'augmentation du SMIC et le dispositif d'augmentation du pouvoir d'achat, un focus particulier sur le budget de fonctionnement devra être suivi au sein de la Commission des Finances.

Le Tholonet veut et doit garder son identité !

Marie-Hélène Ausset , Michèle Cots, Claude Augier.

ÉTAT CIVIL & HOMMAGES

NAISSANCES

- Maeva ZIMMERMANN née le 16/05/2022
- Paula LEMERLE née le 23/05/2022
- Soélie LIORÉ née le 07/07/2022
- Paul FOURCADE né le 17/07/2022
- Athéna SECHIARI née le 19/07/2022
- Margaux NEGREL née le 02/08/2022
- Léo LAY né le 29/08/2022

DÉCÈS

- Henri BERNASCOLLE le 31/05/2022
- Pierre GAUCHER le 25/06/2022
- Suzanne FABRE (BONNERU) le 29/06/2022
- Bernard EGOYAN le 02/07/2022
- Audrey DUFFIELD, (MAZA) le 17/07/2022
- Rodolphe TICO le 12/08/2022

MARIAGES

- Maëva PERONNET et Marc JEAN dit GAUTIER le 11/06/2022
- Aude MORIN et Pascal BONNET le 25/06/2022
- Juliette RIEUX et Morgan MONTOURCY le 01/07/2022
- Margaux HAINAULT et Arnaud DEGHILAGE le 09/07/2022
- Anaïs LEMEUR et Mickaël LOMBARDO le 09/07/2022
- Ludmilla CHOSTAKOFF et François ARNAUD le 15/07/2022
- Vanessa PETRUS et Bruno DELABORDE 16/07/2022
- Amandine MIEU et Paul ROBERT le 23/07/2022
- Caecilia DEVITA et Yves MEGARD le 23/07/2022
- Athina ALVAREZ et Guillaume PERRIN le 05/08/2022
- Audrey LIOTARD et Gilles MADET le 19/08/2022
- Valérie SAMSON et Patrick GOMEZ le 27/08/2022
- Chloé ARROUYE et Dorian VARGAS-REIGHLEY le 10/09/2022
- Tahirisoa RAMANANIRINA et Kevin PAYET le 16/09/2022

▸ Marcelle Nicolas

La doyenne du Tholonet, Marcelle Nicolas, née Jourdan, s'en est allée à l'âge de 103 ans le 15 mai 2022.
Marcelle était entourée des siens au quotidien, que ce soit aux Artauds où elle a vécu jusqu'à ses 101 ans, et ensuite à la maison de retraite de Beaurecueil, où elle s'est éteinte après avoir fêté son 103ème anniversaire.

▸ Michel Calmejane

Michel était un homme généreux et solaire. Il a marqué tous ceux qui l'ont rencontré par sa bienveillance. Longtemps président de l'association Le Tholonet Accueil, il avait à cœur d'intégrer les nouveaux arrivants dans notre village et d'animer des moments de convivialité. Fier, digne et respecté, il laisse un grand vide dans notre village.

Les hommages ne paraîtront plus dans le Fil de la Cause. Les familles qui souhaitent rendre hommage à leurs proches sont invitées à envoyer leur texte et photo au journal La Provence.

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE
04 42 66 90 41

POLICE MUNICIPALE
Pierrine : 06 12 23 17 46
Marion : 06 88 12 37 16

CCFF
06 19 88 56 75
GENDARMERIE
17 ou 04 42 26 31 96
CCAS
04 42 66 93 62

SERVICES TECHNIQUES
04 42 12 34 99
BIBLIOTHÈQUE
04 42 66 85 14
FESTIVTÉS
04 42 90 72 30

MATERNELLE
04 42 66 82 13
ÉLÉMENTAIRE
09 71 51 24 56
JEUNESSE
06 22 96 11 70

SANTÉ & MÉDICAL

SOS MÉDECIN
04 42 96 39 39
CENTRE ANTI-POISON
04 91 75 25 25
ULTRAMED
04 42 50 60 00

PHARMACIE
04 42 58 83 86
MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Dr. BOUTIN - 04 42 29 45 73
Dr. BRIHMAT - 04 42 27 99 06

DENTISTES
Dr. MAHUTEAUX -
04 42 66 86 86
CABINETS DENTAIRES
04 42 66 91 53
04 42 96 92 12

SAMU
15
POMPIERS
18
APPEL D'URGENCE
112

L'information de la Mairie en direct sur l'application PanneauPocket

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de la commune du Tholonet grâce à l'application PanneauPocket.

Retrouvez aussi nos actualités sur nos pages
Instagram - @letholonet et **Facebook - Mairie le Tholonet**

https://letholonet.fr

Images et document d'archives de la commune

Chers habitants du Tholonet, la **C.E.M (Commission Extra-Municipale)** travaille sur un parcours pédestre mettant en valeur les points remarquables de notre village et de son histoire.
Nous **recherchons des photos anciennes et des documents** qui pourraient être utilisés publiquement, et illustrer les différents panneaux d'information qui jalonneront le parcours.

Vous pouvez contacter la Mairie :
mairie.letholonet@wanadoo.fr, ou déposer le fruit de vos recherches à l'accueil de la Mairie.
Merci à tous, et bonne recherches dans vos archives familiales !

Participation au Jour de la Nuit

« Éteignons la lumière et rallumons les étoiles ».

Le Jour de la Nuit aura lieu au Tholonet le samedi 15 octobre entre 19h et minuit sur l'esplanade près des jardins partagés, route de l'éperon St Jacques.
Le Tholonet s'implique dans la grande marche vers la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé tout en luttant contre le gaspillage énergétique.

Au programme, en partenariat avec l'Association Aixoise d'Astronomes, une soirée conviviale pour toutes les générations placée sous le signe de l'observation du ciel nocturne et des écosystèmes, la découverte d'une vraie NUIT.
À 19h30, devant le pavillon Ste Victoire, coin veillée avec lecture de mythes et légendes par un conteur. N'oubliez pas votre kit d'observateur ! Sac de couchage ou petite laine, tapis de sol, gourde, lampe frontale, jumelles, pic-nique tiré du sac...

Afin de nous sensibiliser aux désagréments de la pollution lumineuse et découvrir les alternatives possibles et promouvoir l'éclairage rationnel, une extinction, pour cette soirée, de certains quartiers de la commune sera réalisée. Cette soirée vient compléter des activités pédagogiques menées par le groupe scolaire (temps scolaire et périscolaire) en partenariat avec le planétarium itinérant d'Aix en Provence.

Par ailleurs en prévision de l'hiver prochain, La commune du Tholonet va relayer l'application éco watt à partir d'octobre via son site internet : https://www.monecowatt.fr.

Cette application crée par RTE et soutenue par l'ADEME est un dispositif citoyen de pilotage du système électrique. Il permet aux français de contribuer à accélérer la transition énergétique et à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.
Elle les aidera à mieux répartir leur consommation électrique pour éviter les coupures.

Directeur de la publication : Vincent LANGUILLE
Responsable de la communication : Gwion MEYER
Réalisation : Gwion MEYER

Photos : Gwion MEYER, Mairie, groupe scolaire, associations
Imprimerie : A'Print - 04 42 39 70 07
Numéro ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1600 exemplaires
Normes FSC - Ecolabel

Rédaction des articles : Élus et services municipaux

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET

www.domaine-des-artauds.com

LA PARENTHÈSE
- Artisan de Beauté -

664 Avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
tél : 04.42.57.55.97
mob : 06.42.84.32.74

www.institut-beaute-aix.fr

LA CAUSE TOITURES
RCS 793 926 635
M.Philippe LEFRANCOIS
13100 LE THOLONET
Maître COUVREUR
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur°/06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER

Utile Le Tholonet

363J /an

7J/7

PRODUITS LOCAUX | PRODUITS BIO | CAVE À VINS & BIÈRES | DIRECT PRODUCTEURS VIANDES AOP

8h30 - 13h / 15h30 - 19h30, du lundi au samedi
8h30 -12h30, le dimanche et fériés

321 av. Paul Roubaud - 13100 Le Tholonet
04 42 66 97 43 | utiletholonet@hotmail.com
utiletholonet

Château
HENRI
BONNAUD
A.O.C Palette
DEGUSTATIONS - VISITES - GITE

585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

HASBANIAN 3ÈME GÉNÉRATION

VOTRE CHAUFFEUR VTC
AIX-MARSEILLE-PROVENCE
06 14 92 23 20

Té'OraNa
Institut de beauté et de bien-être

L'Escapade
203 Avenue Paul Julien - Bât. E - 13100 Le Tholonet
www.teorana.com contact@teorana.com
04 42 66 53 93 06 49 74 09 98

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

IMMOBILIERE Tholonet

www.immobiliere-tholonet.com

664, avenue Paul Jullien
Palette - Le Tholonet
04 42 66 80 43

Le Tholonet